ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

COLLEGE DES BAOUS
1835 route de Gattières
06 640 SAINT-JEANNET

MAPA Marché à Procédure Adaptée

DOSSIER DE CONSULTATION

VOYAGE A BARCELONE - ESPAGNE ANNEE 2027

Date de publication : 26/09/2026
Date limite de remise des offres : 20/10/2026

Pouvoir adjudicateur

Collège Les Baous, représenté par Madame la Principale, Cécile Roux
1835 ROUTE DE GATTIERES
06 640 SAINT-JEANNET
Tel : 04.93.24.51.30

Personne à contacter

Madame Karine YVORRA Gestionnaire
gestionnaire.0061666d@ac-nice.fr

Documents régissant la consultation :
CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
LE PRESENT DOSSIER DE CONSULTATION

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Article 1 : Procédure

Procédure adaptée établie selon les dispositions des articles L.2123-1 et R-2123-4 du Code de la commande publique
Offre publiée sur le site des journées de l'Intendance : www.aji-France.com

Article 2 : 1 LOT : VOYAGE A BARCELONE

Le présent marché a pour objet la fourniture de transports, hébergement, restauration et de prestations annexes dans le cadre d'un voyage scolaire.

Nombre d'élèves : 30
Nombre d'accompagnateurs : 3

Dates possibles : 13/04/2027 au 16/04/2027 de préférence
06/04/2027 au 09/04/2027

Le voyagiste choisira la semaine la moins onéreuse.

TRANSPORT : **EN AVION** Nice – Barcelone-el Prat sans escale.

Bagages : un bagage cabine pour chaque élève (valise cabine et sac à dos)
une valise de 15 kilos par accompagnateur

Les déplacements sur place s'effectueront avec les transports en commun.
L'organisme devra fournir la carte de transport « Hola Barcelona travel » pour la durée du séjour.

HEBERGEMENT : en familles pour les élèves et à l'hôtel pour les accompagnateurs.

- Hébergement en **CENTRE VILLE DE BARCELONE**
- Hébergement à raison de 2, 3 ou 4 personnes par famille

RESTAURATION :

Elèves : pension complète depuis le soir de l'arrivée dans les familles jusqu'au déjeuner du jour du départ (paniers repas fournis par les familles)
Accompagnateurs : petit déjeuner à l'hôtel, panier repas au déjeuner, et dîner pris en extérieur (bons vouchers) pour les 3 accompagnateurs.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

JOUR 1 :

Vol, départ le matin entre 8h et 10h : Vol Nice – Barcelone-El Prat sans escale (date limite de réservation à préciser)
Arrivée à l'aéroport de Barcelone-El Prat
Transport en commun jusqu'au centre-ville.
Dépôt des bagages dans une consigne.
Atelier cuisine : préparation par les élèves et repas complet (paella).

Après-midi :
Promenade sur les ramblas et découverte du marché la boqueria.
En fin d'après-midi, récupération des bagages à la consigne et installation dans les familles.
Dîner et nuit en famille.

JOUR 2 :

Petit-déjeuner en famille
Déplacements sur place avec la carte « Hola Barcelona travel ».

Matin :
Promenade sur le passeig de Gracia,
Visite extérieure de la casa Mila (Pedrera) et Batllo
Déjeuner sous forme de panier repas fourni par les familles.

Après-midi
Visite de la Sagrada Familia (guidée)
Promenade dans le parc de la Ciutadella

Retour dans les familles en soirée – dîner et nuit.

JOUR 3 :

Petit-déjeuner en famille.
Déplacements sur place avec la carte « Hola Barcelona travel ».

Matin :
Parcours libre « Sur les traces de la guerre civile »
Rallye-photo dans le quartier gothique.

Après-midi :
Visite du musée Picasso
Promenade et achats souvenirs dans le quartier gothique,
Visite de la cathédrale

Retour dans les familles en soirée - dîner

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

JOUR 4 :

Petit-déjeuner en familles.
Déplacements sur place avec la carte « Hola Barcelona travel ».
Dépôt des bagages à la consigne
Visite du musée d'histoire de la Catalogne, découverte libre du port
Déjeuner sous forme de panier repas fourni par les familles

Temps libre pour shopping.

Récupération des bagages à la consigne puis transport jusqu'à l'aéroport avec la carte « Hola Barcelona Travel »

Entre 17H et 19H : vol retour pour Nice
Arrivée à l'aéroport de Nice

CARTE PRE-PAYEE :
Le prestataire pourra mettre à disposition une carte bancaire pré-payée permettant de régler les frais divers sur place. Le montant sera fixé par le collège. A préciser dans votre offre si vous pouvez mettre une carte pré-payée à disposition.

Article 3 : Variantes possibles

Des variations doivent être possibles sur le nombre d'élèves sur la base de +/- 3 personnes
Des variations doivent être possibles sur les dates proposées.

Article 4 : Présentation des offres

Dossier en langue française qui devra contenir :
- Le présent dossier de consultation paraphé et signé.
- L'acte d'engagement signé,
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile du prestataire.

L'offre sera présentée sous la forme d'un acte d'engagement accompagné de la description des services associés et du devis spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire élève et accompagnateur séparé.

Deux types de bénéficiaires sont à considérer : les **élèves** et les **accompagnateurs** adultes
La présentation des offres, traitée en prix unitaire puis avec un récapitulatif global ht et ttc, fera apparaître les **deux tarifs de façon distincte**.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le prestataire devra remplir le tableau de l'acte d'engagement avec les indications ci-dessous (tableau des prix et des prestations) :

- Transport en avion
- Repas indiqués au programme
- Hébergement élèves et accompagnateurs
- les visites
- assurance annulation

Le prix est annoncé en euros. Il est ferme et définitif.

Article 5 : Assurance annulation

L'assurance relative aux accompagnateurs adultes relèvent du collège.

L'assurance relative aux familles des élèves couvre les risques d'annulation du voyage.
Elle est chiffrée par le prestataire.

Il peut y avoir des restrictions à la réalisation du contrat selon les préconisations du Ministère des Affaires Étrangères ou de toute autre autorité de l'Education Nationale ce qui annulerait purement et simplement le lot concerné.
La convention ne pourra être signée que si elle prévoit une clause d'annulation permettant à l'établissement de se désister sans frais en cas d'interdiction de sortie et voyage (pandémie, risques terroristes, catastrophes naturelles).

Article 6 : Date de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au 20/10/2026.
La procédure est dématérialisée.
L'ensemble des documents sera réceptionné sur la plateforme de publication de l'AJI.

Article 7 : Ouverture des plis et critères de jugements

Les offres non conformes ou hors délais seront éliminées
Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants
Prix **: 50%**
Qualités techniques et services associés : **50 %**

Si toutes les propositions sont supérieures au prix envisagé par l'établissement, celui-ci se réserve le droit de renoncer au projet.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

<u>Article 8</u> : Mode de règlement et délai de paiement

La prestation fait l'objet d'un paiement par virement administratif sur présentation de la facture (HT et TTC) après service fait.

Un acompte à la commande est possible sur présentation d'une facture détaillée.
Le solde est versé au retour, après livraison intégrale de la commande, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Présentation de la facture portant les mentions légales et les indications suivantes :
-le nom et adresse du prestataire ;
-le numéro de son compte bancaire : IBAN et BIC
-le numéro et la date du marché ;
-le montant hors TVA.
-le taux et le montant de la TVA ;
-le montant total TTC

<u>Article 9</u> : **l'acte d'engagement**

Il doit être joint au dossier de consultation. Le formulaire est joint en annexe.

Responsable légal de l'entreprise : **Cachet de l'entreprise**
NOM /
Prénom :
Signature
Fait à :
Le :